

GESTIONNAIRE BUDGÉTAIRE

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du bureau gestion.**
- > **Chargé du contrôle et suivi financier.**
- > **Chef du bureau administratif et financier.**
- > **Chef du bureau budget, marchés et gestion.**
- > **Responsable de gestion budgétaire.¹**
- > **Agent de gestion budgétaire.¹**
- > **Assistant budgétaire.¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le gestionnaire budgétaire participe à la préparation du budget et à sa présentation aux élus. Il assure le suivi et le contrôle budgétaire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Participation à la gestion du cadre comptable et du cadre opérationnel de la collectivité.
- Participation à la rédaction du rapport de présentation des différentes étapes budgétaires.
- Consolidation des données financières et préparation des tableaux d'arbitrage.
- Assistance aux services dans la préparation budgétaire.
- Gestion financière des opérations patrimoniales et des mouvements d'ordre budgétaire.
- Analyse rétrospective de l'exécution budgétaire et planification des ressources financières.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Comptabilité.
- Règles de gestion publique.
- Outils bureautiques (notamment tableurs et bases de données).
- Outils de communication.
- Conduite de projets.

savoir-faire

- Maîtriser la communication à bon escient.
- Rédiger.
- Maîtriser les applications informatiques métiers (Surfi...).
- Analyser et synthétiser des données.

comportements professionnels

- Neutralité.
- Fiabilité.
- Méthode et sens de l'organisation.
- Curiosité intellectuelle.
- Discrétion.
- Rigueur.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Charge de travail importante en période d'étape budgétaire.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Gestionnaire comptable.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Évolution vers la LOLF et les nouveaux cadres comptables.
- Évolution vers un contrôle de gestion généralisé.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Formations adaptées aux évolutions métiers.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*

